



**FIDA**  
**FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**  
**Conseil d'administration - Soixante-cinquième session**  
Rome, 2-3 décembre 1998

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**PROCÈS-VERBAL DE LA SOIXANTE-CINQUIÈME SESSION**

## TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE	PARAGRAPHES	PAGES
<b>I. INTRODUCTION</b>	<b>1-3</b>	<b>1</b>
<b>II. DÉCISIONS DU CONSEIL</b>	<b>4-69</b>	<b>1-13</b>
A. Ouverture de la session	4	1
B. Adoption de l'ordre du jour	5	1
C. Questions financières	6-20	1-3
D. Examen de l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA	21	3
E. Révision des Conditions générales applicables aux accords de prêt et aux accords de garantie: Conditions générales applicables au financement du développement agricole	22-23	4
F. Rapport sur la mise en oeuvre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE) et ses conséquences financières pour le FIDA	24-25	4
G. Documents directifs prévus	26	4
H. Projets soumis à l'examen du Conseil d'administration	27-56	5-10
I. Dons d'assistance technique proposés	57-61	10-12
J. Activités prévues au titre des projets	62	12
K. Rapport d'avancement sur l'établissement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	63	12
L. Autres questions	64-69	12-13
 <b>ANNEXES</b>		
I. Liste des participants à la soixante-cinquième session du Conseil d'administration		15-20
II. Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa soixante-cinquième session		21-24
III. Ordre du jour		25-27

## PROCÈS-VERBAL DE LA SOIXANTE-CINQUIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### I. INTRODUCTION

1. La soixante-cinquième session du Conseil d'administration s'est tenue à Rome les 2 et 3 décembre 1998. La liste des participants figure à l'annexe I.
2. Le Conseil d'administration était saisi des documents énumérés à l'annexe II.
3. Le présent procès-verbal rend compte des décisions prises par le Conseil d'administration sur les questions qu'il a examinées.

### II. DÉCISIONS DU CONSEIL

#### **A. Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)**

4. Le Président du FIDA, M. Fawzi H. Al-Sultan, ouvre la soixante-cinquième session en sa qualité de président de la réunion.

#### **B. Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)**

5. À l'issue de l'examen de l'ordre du jour provisoire présenté dans le document EB 98/65/R.1/Rev.1 et après avoir approuvé de nouvelles révisions, le Conseil d'administration adopte l'ordre du jour qui figure dans le document EB 98/65/R.1/Rev.2. Cet ordre du jour est reproduit à l'annexe III.

#### **C. Questions financières (point 3 de l'ordre du jour)**

- a) État des contributions à la Quatrième reconstitution des ressources du FIDA

6. Le Conseil d'administration examine l'État des contributions à la Quatrième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 98/65/R.2 et additif) et note que les instruments de contribution et les paiements non étayés par des instruments de contribution représentent à présent 94% du total des annonces. Les administrateurs se félicitent du rythme auquel la Quatrième reconstitution procède et invitent les pays qui n'ont pas encore déposé leurs instruments de contribution à le faire.

- b) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour les trois premiers trimestres de 1998

7. Les administrateurs expriment leur satisfaction concernant le Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour les trois premiers trimestres de 1998 (document EB 98/65/R.3 et additif), et félicitent le FIDA pour la qualité de ce document précurseur de rapports trimestriels au Conseil. Ils applaudissent aussi au taux de rendement satisfaisant obtenu au cours des neuf premiers mois de l'année, et ceci en dépit de l'extrême volatilité des marchés financiers. Le ralentissement par la direction du financement des mandats pendant cette période de volatilité fait l'objet d'éloges. Les administrateurs expriment à nouveau l'espoir de voir la direction continuer à procéder avec prudence et notent qu'il convient, comme prévu, de bien équilibrer géographiquement le portefeuille d'actions.



8. Les membres du Conseil d'administration accueillent avec satisfaction l'additif au Rapport qui précise la procédure relative à la soumission de rapports au Conseil d'administration sur le portefeuille de placements en cas de crises financières susceptibles d'amoindrir la valeur de ses avoirs. En conséquence, il sera fait appel au Conseil chaque fois que le revenu total mensuel des placements tombe en dessous de - 5%, ou chaque fois que le revenu mensuel des actions du portefeuille ou des valeurs à revenu fixe tombe en dessous de - 10%.

9. Les administrateurs prennent note avec satisfaction du fait qu'un deuxième séminaire sur la diversification du portefeuille de placements doit se tenir le vendredi 4 décembre 1998 pour donner un aperçu de la situation changeante du marché et des facteurs qui sous-tendent la politique de placement du Fonds.

c) Rapport de situation sur le remboursement du principal et le règlement des intérêts

10. Lors de l'examen du Rapport de situation sur le remboursement du principal et le règlement des intérêts (document EB 98/65/R.4 et additif), le Conseil d'administration se déclare préoccupé par la légère augmentation des arriérés. Tout en notant qu'il ne s'agit là que d'une situation momentanée, les administrateurs soulignent l'importance de déployer les efforts nécessaires pour réduire les arriérés.

d) Programme de travail et budget du FIDA pour 1999

11. Les administrateurs font bon accueil au Programme de travail et budget du FIDA pour 1999 (document EB 98/65/R.5 et additif) dont ils admirent la rigueur et la clarté. Ils approuvent le programme de travail proposé pour un montant de 472,77 millions de USD (335,23 millions de DTS), y compris un programme de dons d'assistance technique de 35,45 millions de USD qui ne dépasse pas le plafond de 7,5%. Exceptionnellement, le Conseil accepte d'ajouter 12,63 millions de USD (9 millions de DTS) au Programme de travail de 1999 pour le prêt à la Zambie qui a été reporté du Programme de travail de 1998 à celui de 1999. Le document soumis au Conseil des gouverneurs sur cette question expliquera dûment que le programme de travail pour 1999 était à l'origine de 472,77 millions de USD et qu'il a été augmenté par le Conseil d'administration pour tenir compte du prêt à la Zambie. S'agissant du niveau d'engagement, l'Administrateur pour les États-Unis réitère l'opinion de son pays, à savoir que le Fonds a intérêt à ce que ses engagements correspondent davantage aux ressources dont il dispose actuellement. Par conséquent, les États-Unis ne peuvent appuyer le niveau d'engagement proposé du programme de travail.

12. L'aperçu des stratégies régionales pour 1999 qui figure dans l'additif au document est, selon les administrateurs, un outil de travail des plus utiles. Eu égard aux niveaux de prêt régionaux, ils constatent avec satisfaction que l'accent est à nouveau mis sur l'Afrique. Il est estimé que du fait de la situation qui prévaut actuellement en Amérique centrale, un nouvel examen du niveau de prêt à cette région pourrait s'avérer nécessaire. Un sentiment similaire est exprimé concernant les niveaux de prêt à l'Asie, compte tenu des perturbations financières et écologiques auxquelles grand nombre de pays de la région ont fait face au cours des deux dernières années.

13. Le Conseil d'administration recommande que le budget administratif proposé pour 1999 soit soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation pour un montant de 55 366 000 USD, plus 343 000 USD pour les réunions consultatives relatives à l'examen de l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA. Ce faisant, le Conseil exprime son appréciation des efforts que le Fonds n'a pas cessé de déployer au cours des sept dernières années pour limiter, voire même réduire, le niveau du budget administratif. La direction est invitée à ne pas relâcher ses efforts à cet égard.

14. Le Conseil autorise le Président à affecter les montants pour imprévus à d'autres catégories de dépenses selon les besoins, et de l'en informer.

e) Rapport du Comité de vérification des comptes

15. Le Conseil d'administration entérine le Rapport du Comité de vérification des comptes (document EB 98/65/R.6) présenté par son président, et approuve la rémunération du Commissaire aux comptes pour l'audit de 1998, qui se chiffre à 162 millions de ITL, plus débours.

i) Mandat et règlement intérieur révisés du Comité de vérification des comptes

16. Le Conseil d'administration approuve le mandat et règlement intérieur révisés du Comité de vérification des comptes (document EB 98/65/R.38).

ii) Examen de l'adéquation de la Réserve générale - Provision pour déficit actuariel

17. Après avoir examiné la proposition soumise par le Comité de vérification des comptes dans le document EB 98/65/R.39, le Conseil d'administration autorise un prélèvement annuel de 2,6 millions de USD sur l'excédent cumulé des ressources du FIDA pendant cinq ans, à partir de 1999, afin de constituer une provision pour financer le déficit actuariel lié à l'assurance-maladie après cessation de service.

18. Il recommande également que le Conseil des gouverneurs approuve à sa vingt-deuxième session une résolution autorisant le Conseil d'administration à amender le plafond de la Réserve générale. L'Administrateur pour les États-Unis déclare qu'il ne peut s'associer au consensus sur ce point, et, par conséquent, s'abstient de donner son approbation.

f) Contribution d'un État non membre

19. Le Conseil d'administration accepte la contribution volontaire de 5 000 USD faite par le Gouvernement de la République d'Islande aux ressources du Fonds, et exprime sa reconnaissance pour l'appui consenti par l'Islande aux activités du FIDA (document EB 98/65/R.37).

g) Octroi d'un financement préalable au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

20. Le Conseil d'administration approuve que le Président du FIDA prête en 1999 au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification les montants nécessaires à assurer son bon fonctionnement jusqu'à concurrence d'un million de USD, à la condition que le Fonds recouvre avant le 31 mars 2000 ces montants sur les sommes reçues par le Mécanisme dans le même but (document EB 98/65/R.40).

#### **D. Examen de l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA (point 4 de l'ordre du jour)**

21. Le Conseil d'administration décide de soumettre un projet de résolution à la vingt-deuxième session du Conseil des gouverneurs dans le but d'instituer une consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA (document EB 98/65/R.7). Il prend acte de ce que la direction entend examiner l'impact des opérations passées et, à la lumière de ses constatations, étudier les besoins et priorités futurs du programme, analyser les ressources dont le Fonds dispose et déterminer les ressources complémentaires requises.

**E. Révision des Conditions générales applicables aux accords de prêt et aux accords de garantie: Conditions générales applicables au financement du développement agricole (point 5 de l'ordre du jour)**

22. Le Conseil d'administration achève la révision des Conditions générales applicables aux accords de prêt et aux accords de garantie qu'il avait entamée à sa soixante-troisième session, et approuve l'adoption des Conditions générales applicables au financement du développement agricole (figurant dans l'annexe au document EB 98/65/R.35) qui s'appliqueront à tous les accords de projets et programmes de développement agricole soumis à l'approbation du Conseil d'administration à sa soixante-sixième session en avril 1999 et par la suite.

23. Le Conseil d'administration autorise également le Président à approuver, quand il y a lieu, les modifications des Conditions générales qui, selon lui, ne portent pas sur le fond ou qui reflètent des politiques précédemment approuvées par le Conseil d'administration. Le Président fera rapport au Conseil d'administration sur ces modifications à la session qui suit leur introduction.

**F. Rapport sur la mise en oeuvre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE) et ses conséquences financières pour le FIDA (point 5 de l'ordre du jour)**

24. Les administrateurs se félicitent de la participation du FIDA à l'Initiative PPTE et nombreux sont ceux qui soulignent combien il importe de réduire le fardeau de la dette de ces pays (document EB 98/65/R.8). Après avoir examiné les modalités des six programmes déjà approuvés au titre de l'Initiative (en 1997 et 1998), le Conseil d'administration autorise le Président du FIDA à virer un montant équivalent à 16 millions de USD, prélevé sur l'excédent cumulé des ressources ordinaires non engagées, au Fonds fiduciaire du FIDA pour l'Initiative PPTE. La première tranche dudit montant, équivalent à 4 millions de USD, sera transférée avant le 31 décembre 1998, le solde étant versé en trois tranches annuelles égales de 4 millions de USD chacune au cours des exercices financiers 1999, 2000 et 2001, respectivement. Avec l'approbation du Conseil d'administration, le Président du FIDA peut en outre transférer des fonds supplémentaires pour financer les engagements pris au titre des programmes de réduction de la dette des pays admis à bénéficier de l'Initiative PPTE.

25. Le texte du document EB 98/65/R.8 sera modifié pour tenir compte des commentaires des administrateurs pour les Pays-Bas et la France et paraîtra sous la cote EB 98/65/R.8/Rev.1.

**G. Documents directifs prévus (point 7 de l'ordre du jour)**

26. Le Conseil d'administration étudie le document EB 98/65/R.9 sur les documents directifs prévus, et prend note de ce que deux documents lui seront présentés en 1999: a) Cadre stratégique de pays, gestion des partenariats stratégiques et cofinancement; et b) Approche des services financiers ruraux adoptée par le FIDA. Au cours des débats, les administrateurs font des commentaires et des suggestions des plus utiles sur les questions à aborder à l'avenir. Les administrateurs notent également le coût d'opportunité de préparer les documents directifs et soulignent l'importance d'axer le propos sur les questions ayant un impact opérationnel. Il sera tenu compte de ces observations lors de la préparation de nouveaux documents directifs. Eu égard à la question de la conduite des affaires publiques, le FIDA étudie présentement le travail produit par d'autres organisations et rendra compte au Conseil.

## H. Projets soumis à l'examen du Conseil d'administration (point 8 de l'ordre du jour)

### a) Ressources disponibles pour engagement

27. Le Conseil d'administration prend connaissance des renseignements qui figurent dans le document EB 98/65/R.10 et note que des ressources suffisantes sont disponibles pour engagement pour l'ensemble des projets et dons d'assistance technique soumis à l'examen du Conseil à la présente session au titre du Programme ordinaire du FIDA.

28. Le Conseil d'administration note que les approbations de la présente session portent à 13 le nombre des projets pouvant faire l'objet d'une supervision directe du FIDA et que les deux autres projets retenus pour supervision directe (ceux pour l'Inde et la Zambie) seront présentés à la soixante-sixième session du Conseil d'administration en avril 1999.

### b) Afrique I

#### i) *Gambie: Projet de financement rural et d'initiatives communautaires*

29. Le Conseil d'administration, après avoir examiné la proposition de projet et la proposition corrélative de prêt à la République de Gambie (document EB 98/65/R.11 et son additif et supplément), adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République de Gambie un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à six millions six cent mille droits de tirage spéciaux (6 600 000 DTS) venant à échéance le 15 novembre 2038 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

30. En approuvant cette proposition de projet, le Conseil d'administration accepte qu'il soit supervisé directement par le Fonds.

#### ii) *Guinée: Projet d'appui aux communautés villageoises*

31. Le Conseil d'administration, après avoir examiné la proposition de projet et la proposition corrélative de prêt à la République de Guinée (document EB 98/65/R.12 et son additif et supplément), adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République de Guinée un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à cinq millions de droits de tirage spéciaux (5 000 000 DTS) venant à échéance le 1<sup>er</sup> octobre 2038 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

#### iii) *Mali: Programme du fonds de développement en zone sahélienne*

32. Le Conseil d'administration, après avoir examiné la proposition de programme et la proposition corrélative de prêt à la République du Mali (document EB 98/65/R.13 et son additif et supplément), adopte la résolution suivante:



“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Mali un prêt en diverses monnaies d’un montant équivalant à quinze millions six cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (15 650 000 DTS) venant à échéance le 1<sup>er</sup> novembre 2038 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d’une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l’an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d’administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

33. En approuvant cette proposition de programme, le premier à être formulé au titre du Mécanisme flexible de financement, le Conseil d’administration accepte qu’il soit supervisé directement par le Fonds.

iv) *Sénégal: Projet agroforestier de lutte contre la désertification*

34. Le Conseil d’administration, après avoir examiné la proposition de projet et la proposition corrélative de prêt à la République du Sénégal (document EB 98/65/R.14 et son additif et supplément), adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Sénégal un prêt en diverses monnaies d’un montant équivalant à cinq millions huit cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (5 850 000 DTS) venant à échéance le 1<sup>er</sup> octobre 2038 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d’une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l’an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d’administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

c) **Afrique II**

i) *Zambie: Projet de gestion des ressources forestières*

35. Le Conseil d’administration accepte, à la demande du Gouvernement de la République de Zambie, de remettre l’examen du projet susmentionné à 1999. Il note également qu’il est proposé que le projet soit supervisé directement par le FIDA.

ii) *Zimbabwe: Programme d’appui à l’irrigation paysanne*

36. Le Conseil d’administration, après avoir examiné la proposition de programme et la proposition corrélative de prêt à la République du Zimbabwe (document EB 98/65/R.16 et son additif et supplément), adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Zimbabwe un prêt en diverses monnaies d’un montant équivalant à huit millions six cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (8 650 000 DTS) venant à échéance le 1<sup>er</sup> octobre 2038 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d’une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l’an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d’administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

37. En approuvant cette proposition de programme, le Conseil d’administration accepte qu’il soit supervisé directement par le Fonds.



d) **Asie et Pacifique**

- i) *Corée, R.P.D.: Rapport sur la mise en oeuvre du Projet de renforcement de l'agriculture et de l'élevage*

38. Le Conseil d'administration prend acte du rapport sur la mise en oeuvre du Projet de renforcement de l'agriculture et de l'élevage dans la République populaire démocratique de Corée (document EB 98/65/R.17) et du rapport oral du Président adjoint, Département gestion des programmes.

- ii) *Laos: Projet de développement agricole de la province de Xieng Khouang - Phase II*

39. Le Conseil d'administration, après avoir examiné la proposition de projet et la proposition corrélative de prêt à la République démocratique populaire lao (document EB 98/65/R.19 et son additif et supplément), adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République démocratique populaire lao un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à quatre millions neuf cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (4 950 000 DTS) venant à échéance le 15 novembre 2038 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

- iii) *Pakistan: Projet de développement villageois dans les zones barani*

40. Le Conseil d'administration, après avoir examiné la proposition de projet et la proposition corrélative de prêt à la République islamique du Pakistan (document EB 98/65/R.20 et son rectificatif et supplément), adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République islamique du Pakistan un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à onze millions cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (11 150 000 DTS) venant à échéance le 1<sup>er</sup> août 2038 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

- iv) *Sri Lanka: Projet régional de promotion économique de Matale*

41. Le Conseil d'administration, après avoir examiné la proposition de projet et la proposition corrélative de prêt à la République socialiste démocratique de Sri Lanka (document EB 98/65/R.21 et son additif et supplément), adopte la résolution suivante:



“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République socialiste démocratique de Sri Lanka un prêt en diverses monnaies d’un montant équivalant à huit millions trois cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (8 350 000 DTS) venant à échéance le 15 août 2038 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d’une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l’an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d’administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

42. En approuvant cette proposition de projet, le Conseil d’administration accepte qu’il soit supervisé directement par le Fonds.

e) **Amérique latine et Caraïbes**

i) *Brésil: Projet de développement durable à l’intention des colonies issues de la réforme agraire dans la zone semi-aride de la région du nord-est*

43. Le Conseil d’administration, après avoir examiné la proposition de projet et la proposition corrélative de prêt à la République fédérative du Brésil (document EB 98/65/R.22 et son additif et supplément), et noté que les négociations de prêt n’avaient pas eu lieu, adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République fédérative du Brésil un prêt en diverses monnaies d’un montant équivalant à dix-sept millions huit cent mille droits de tirages spéciaux (17 800 000 DTS) venant à échéance le 1<sup>er</sup> mars 2017 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d’un taux d’intérêt équivalant au taux d’intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d’administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

44. Le Conseil d’administration approuve le prêt pour le Brésil sous réserve que toute modification importante, intervenant au cours des négociations, des conditions qui lui sont présentées soit portée à son attention à sa prochaine session.

45. Le Conseil d’administration juge cette procédure regrettable mais l’accepte exceptionnellement.

46. En approuvant cette proposition de projet, le Conseil d’administration accepte qu’il soit supervisé directement par le Fonds.

ii) *République dominicaine: Projet en faveur des petits paysans de la région du sud-ouest - Phase II*

47. Le Conseil d’administration, après avoir examiné la proposition de projet et la proposition corrélative de prêt à la République dominicaine (document EB 98/65/R.23 et son additif et supplément), adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République dominicaine un prêt en diverses monnaies d’un montant équivalant à huit millions sept cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (8 750 000 DTS) venant à échéance le 15 janvier 2019 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d’un taux d’intérêt équivalant à 50% du taux d’intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d’administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

48. En approuvant cette proposition de projet, le Conseil d'administration accepte qu'il soit supervisé directement par le Fonds.

iii) *Haïti: Projet d'intensification des cultures vivrières - Phase II*

49. Le Conseil d'administration, après avoir examiné la proposition de projet et la proposition corrélative de prêt à la République d'Haïti (document EB 98/65/R.24 et son additif et supplément), adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République d'Haïti un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à dix millions neuf cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (10 950 000 DTS) venant à échéance le 15 décembre 2038 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

iv) *Honduras: Projet de développement rural dans la région du sud-ouest (PROSOC)*

50. Le Conseil d'administration, après avoir examiné la proposition de projet et la proposition corrélative de prêt à la République du Honduras (document EB 98/65/R.25 et son additif et supplément), adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Honduras un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à treize millions sept cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (13 750 000 millions de DTS) venant à échéance le 1<sup>er</sup> septembre 2038 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

f) **Proche-Orient et Afrique du Nord**

i) *Oman: Projet de gestion des ressources communautaires*

51. Le Conseil d'administration, après avoir examiné la proposition de projet et la proposition corrélative de prêt au Sultanat d'Oman (document EB 98/65/R.26 et son additif et supplément), et noté que les négociations de prêt n'avaient pas eu lieu, adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera au Sultanat d'Oman un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à trois millions huit cent cinquante mille droits de tirages spéciaux (3 850 000 DTS) venant à échéance le 1<sup>er</sup> mars 2017 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'un taux d'intérêt équivalant au taux d'intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

52. Le Conseil d'administration approuve le prêt pour Oman sous réserve que toute modification importante, intervenant au cours des négociations, des conditions qui lui sont présentées soit portée à son attention à sa prochaine session.

53. Le Conseil d'administration juge cette procédure regrettable mais l'accepte exceptionnellement.

54. L'Administrateur pour l'Allemagne exprime les réserves de son pays sur la mise en route des activités financées par le prêt alors que le PNB d'Oman est relativement élevé.

55. En approuvant cette proposition de projet, le Conseil d'administration accepte qu'il soit supervisé directement par le Fonds.

ii) *Tunisie: Projet de développement agricole intégré dans le gouvernorat de Zaghouan*

56. Le Conseil d'administration, après avoir examiné la proposition de projet et la proposition corrélatrice de prêt à la République tunisienne (document EB 98/65/R.27 et son additif et supplément), adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République tunisienne un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à onze millions quatre cent mille droits de tirages spéciaux (11 400 000 DTS) venant à échéance le 15 octobre 2016 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'un taux d'intérêt équivalant au taux d'intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

## **I. Dons d'assistance technique proposés (point 9 de l'ordre du jour)**

a) Dons d'assistance technique pour la recherche agricole et la formation menées par des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI

57. Le Conseil d'administration examine les informations figurant dans le document EB 98/65/R.28 relatives au financement partiel de la Validation et diffusion de nouvelles techniques en vue d'accroître la productivité des terres rizicoles inondables en Asie du Sud et du Sud-Est par l'Institut international de recherche sur le riz, et des Techniques intégrées de production animale et d'aliments pour le bétail dans les steppes de l'Asie centrale mises au point par le Centre international de recherche agricole dans les zones arides, et approuve les dons proposés en adoptant la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds, dans le but de financer en partie la Validation et diffusion de nouvelles techniques en vue d'accroître la productivité des terres rizicoles inondables en Asie du Sud et du Sud-Est, accordera un don ne dépassant pas un million de dollars des États-Unis (1 000 000 USD) à l'Institut international de recherches sur le riz (IRRI) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds, dans le but de financer en partie les Techniques intégrées de production animale et d'aliments pour le bétail dans les steppes de l'Asie centrale, accordera un don ne dépassant pas un million cinq cent mille dollars des États-Unis (1 500 000 USD) au Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

b) Don d'assistance technique pour la recherche agricole et la formation menées par un centre international ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI



58. Le Conseil d'administration examine les informations présentées dans le document EB 98/65/R.29 concernant le financement partiel du Programme de lutte durable contre les mouches de fruits africaines mené par le Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (ICIPE), et approuve ce don en adoptant la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds, dans le but de financer en partie le Programme de lutte durable contre les mouches des fruits africaines, accordera un don ne dépassant pas un million de dollars des États-Unis (1 000 000 USD) au Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

- c) Don d'assistance technique en faveur de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour le projet pilote sous-régional en Afrique de l'Est de stages pratiques pour les agriculteurs au Kenya, en République-Unie de Tanzanie et en Ouganda

59. Le Conseil d'administration examine les informations qui figurent dans le document EB 98/65/R.30 concernant le financement partiel du projet pilote sous-régional en Afrique de l'Est de stages pratiques pour les agriculteurs au Kenya, en République-Unie de Tanzanie et en Ouganda, réalisé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, et approuve ce don en adoptant la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que, dans le but de financer en partie le projet pilote sous-régional en Afrique de l'Est de stages pratiques pour les agriculteurs au Kenya, en République-Unie de Tanzanie et en Ouganda pour trois ans, commençant en janvier 1999, le Fonds accordera un don d'un montant ne dépassant pas un million deux cent mille dollars des États-Unis (1 200 000 USD) à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

- d) Don d'assistance technique en faveur du Service de technologie de l'information en matière d'agriculture internationale (SITIA) pour la création d'un réseau régional en Afrique occidentale et centrale (FIDAFRIQUE)

60. Le Conseil d'administration examine les informations figurant dans le document EB 98/65/R.31 relatives au financement partiel de la Création d'un réseau régional en Afrique occidentale et centrale par le Service de technologie de l'information en matière d'agriculture internationale et approuve ce don en adoptant la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que, dans le but de financer en partie le Réseau régional en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale (FIDAFRIQUE) pour trois ans, commençant en avril 1999, le Fonds accordera un don d'un montant ne dépassant pas neuf cent mille dollars des États-Unis (900 000 USD) au Service de technologie de l'information en matière d'agriculture internationale (SITIA) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

- e) Don d'assistance technique pour des micro-initiatives de financement rural pour les pauvres

61. Le Conseil d'administration examine les informations figurant dans le document EB 98/64/R.36 relatives au financement partiel d'un programme d'activités relatives au suivi opérationnel de l'atelier sur les "Innovations en matière de microfinancement à l'intention des ruraux pauvres - échange de savoirs et incidences sur les politiques", et approuve ce don en adoptant la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera un don de six cent dix mille dollars des États-Unis (610 000 USD), pour appuyer les activités consécutives à l'atelier du Ghana; et autorise le Président du FIDA à approuver, à concurrence de 610 000 USD, des microdons consentis à des organisations compétentes locales, nationales ou régionales, pour leur permettre de mener à bien les activités proposées, dans les limites du plafond fixé pour les dons accordés au titre du programme de prêt du FIDA."

**J. Activités prévues au titre des projets (point 10 de l'ordre du jour)**

62. Le Conseil d'administration examine les activités prévues au titre des projets pour 1998/99 (document EB 98/65/R.32 et additifs) et prend note des renseignements qui y figurent sur les projets de la réserve.

**K. Rapport d'avancement sur l'établissement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (point 11 de l'ordre du jour)**

63. Le Conseil d'administration prend note du rapport oral sur l'établissement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Sachant que le Mémoire d'accord approuvé lors de la soixante-quatrième session est actuellement examiné par la Conférence des Parties se réunissant à Dakar (Sénégal), les administrateurs expriment l'espoir qu'un rapport plus détaillé sera présenté à la prochaine session du Conseil des gouverneurs.

**L. Autres questions (point 12 de l'ordre du jour)**

a) Ordre du jour provisoire révisé de la vingt-deuxième session du Conseil des gouverneurs

64. Le Conseil d'administration approuve l'ordre du jour provisoire révisé de la vingt-deuxième session du Conseil des gouverneurs (document EB 98/65/R.33) dans lequel figurent les nouveaux points relatifs à la Réserve générale, au Mécanisme mondial et au suivi de la Conférence sur la faim et la pauvreté.

b) Rapport sur la célébration du vingtième anniversaire du FIDA

65. Le Conseil d'administration examine le rapport sur la célébration du vingtième anniversaire du FIDA (document EB 98/65/R.34) et note avec satisfaction la réponse favorable des États membres à cette célébration.

c) Rapport sur les locaux du siège du FIDA

66. Le Conseil d'administration prend note du rapport oral sur les locaux du siège du FIDA qui explique qu'il a été décidé au cours de pourparlers avec les propriétaires du bâtiment adjacent au siège actuel du Fonds de retenir juin 2000 comme date cible pour l'emménagement dans ces nouveaux locaux.

d) Mesures prises par le FIDA face aux dégâts de l'ouragan Mitch en Amérique centrale



67. Le Conseil d'administration prend acte du rapport oral sur les mesures prises par le FIDA face aux dégâts provoqués par l'ouragan Mitch en Amérique centrale et se félicite des interventions du Fonds dans le cadre de ses projets en cours et des opérations de prêt prévues pour 1999 en El Salvador, au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua.

e) Approbation de la diffusion des documents

68. Le Conseil autorise la diffusion des documents approuvés lors de la session et note qu'ils paraîtront sur le site public internet du FIDA.

f) Points ayant trait à l'évaluation à inclure à l'ordre du jour du Conseil d'administration

69. À la demande de l'Administrateur pour l'Allemagne, le Conseil examine la proposition visant à inclure les documents portant sur l'évaluation dans l'ordre du jour des sessions de septembre et de décembre. Il est décidé d'examiner cette proposition plus avant, en concertation avec le nouveau directeur du Bureau de l'évaluation et des études, pendant la prochaine réunion du Comité de l'évaluation.





Distribution: Restreinte

EB 98/65/INF.5/Rev.1

Original: Anglais

Français

---



**FIDA**

**FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**

**Conseil d'administration - Soixante-cinquième session**

Rome, 2-3 décembre 1998

**LISTE DES PARTICIPANTS À LA SOIXANTE-CINQUIÈME SESSION DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**



ANNEXE I

**State/Member  
État/Membre  
Estado Miembro**

**State/Alternate Member  
État/Membre suppléant  
Estado Miembro suplente**

**LIST A**

**Canada**

Jean DEVLIN  
Counsellor (Development)  
Alternate Permanent Representative  
of Canada to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

**France**

Jean-Pierre LABOUREIX  
Ministre conseiller financier  
Ambassade de France  
Rome

**Germany**

Karl-Gerhard DILG  
Counsellor  
Alternate Permanent Representative  
of the Federal Republic of Germany  
to IFAD  
Rome

**Italy**

Augusto ZODDA  
Directeur général  
Affaires internationales  
Ministère du Trésor  
Rome

**Finland**

Seija TORO  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of the Republic of Finland to the  
United Nations Agencies  
Rome

**Belgium**

Christian PANNEELS  
Conseiller  
Chef de la section de coopération  
au développement  
Représentation permanente  
du Royaume de Belgique  
auprès du FIDA  
Rome

**Switzerland**

Lothar CAVIEZEL  
Conseiller scientifique  
Direction du développement  
et de la coopération  
Département fédéral des affaires  
étrangères  
Berne

**Austria**

Klaus OEHLER  
Counsellor  
Federal Ministry of Finance  
Vienna

**State/Member  
État/Membre  
Estado Miembro****Japan**

Nobutaka SHINOMIYA  
Minister  
Embassy of Japan  
Rome

**Sweden**

Dorrit ALOPAEUS-STÅHL  
Minister  
Permanent Representative of  
the Kingdom of Sweden to IFAD  
Rome

**United Kingdom**

Anthony BEATTIE  
Minister  
Permanent Representative of the  
United Kingdom to the United  
Nations Food and Agriculture  
Agencies  
Rome

**United States**

William B. BAUCOM  
Attaché for Development Affairs  
United States Mission to the  
United Nations Agencies for  
Food and Agriculture  
Rome

**LIST B****Kuwait**

Hisham Ibrahim AL-WOQAYAN  
Deputy Director-General  
Kuwait Fund for Arab  
Economic Development  
Kuwait

**State/Alternate Member  
État/Membre suppléant  
Estado Miembro suplente****Denmark**

Jorgen MAERSK-PEDERSEN  
Counsellor  
The Royal Danish Embassy  
Rome

**Norway**

Dag BRISEID  
Minister Counsellor  
Permanent Representative  
of the Kingdom of Norway to IFAD  
Rome

**Netherlands**

Ewald J. N. BROUWERS  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of the Kingdom of The Netherlands  
to IFAD  
Rome

**Australia**

Catherine WALKER  
Counsellor for Development  
Assistance  
Australian Embassy  
Rome

**United Arab Emirates**

Mohammed Fahad AL DUHAIM  
Ambassador of the United Arab  
Emirates to Italy  
Rome



ANNEXE I

**State/Member  
État/Membre  
Estado Miembro**

**Nigeria**

Onyeabo Emmanuel ONWUKEME  
First Counsellor  
Alternate Permanent Representative  
of the Federal Republic of Nigeria  
to the United Nations Agencies  
Rome

**Saudi Arabia**

Ahmed Ben Souleiman AL-AQUIL  
Minister Plenipotentiary  
Permanent Representative of  
the Kingdom of Saudi Arabia  
to FAO  
Rome

**Venezuela**

José Raúl ALEGRETT RUIZ  
Embajador  
Representante  
Fondo de Inversiones  
de Venezuela  
Embajada de la República  
de Venezuela  
Roma

**LIST C**

**Sub-List C1 - Africa**

**Egypt**

Mohamad KHALIFA  
Agricultural Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of the Arab Republic of Egypt  
to IFAD  
Rome

**State/Alternate Member  
État/Membre suppléant  
Estado Miembro suplente**

**Libyan Arab Jamahiriya**

**Indonesia**

Suharyo HUSEN  
Director  
Bureau for International Cooperation  
Ministry of Agriculture  
Jakarta

**Algeria**

Ahmed SADOUDI  
Directeur général du budget  
Ministère des finances  
Alger

**Côte d'Ivoire**

Emmanuel Kouassi NOUAMA  
Ambassadeur de la République  
de Côte d'Ivoire en Italie  
Rome



**State/Member  
État/Membre  
Estado Miembro**

**Kenya**

Eliazar Babu MUGA  
Economist  
Ministry of Agriculture  
Nairobi

**State/Alternate Member  
État/Membre suppléant  
Estado Miembro suplente**

**Chad**

Bintou MALLOUM  
Ambassadeur de la République  
du Tchad  
Bonn

**LIST C**

**Sub-List C2 - Europe, Asia and the Pacific**

**China**

LIANG Qu  
Minister Plenipotentiary  
Permanent Representative of  
the People's Republic  
of China to IFAD  
Rome

**Pakistan**

Sajid HASSAN  
Joint Secretary (Banks)  
Economic Affairs Division  
Ministry of Finance and  
Economic Affairs  
Islamabad

**India**

Kalarickal Pranchu FABIAN  
Ambassador of the Republic  
of India to Italy  
Rome

**Jordan**

Samir MASARWEH  
Ambassador of the Hashemite  
Kingdom of Jordan to Italy  
Rome

**LIST C**

**Sub-List C3 - Latin America and the  
Caribbean**

**Argentina**

Ariel FERNÁNDEZ  
Secretario  
Representante Permanente Alterno  
de la República Argentina ante los  
Organismos de las Naciones Unidas  
Roma

**Mexico**

José ROBLES-AGUILAR  
Consejero  
Representante Permanente Adjunto  
de los Estados Unidos Mexicanos  
ante el FIDA  
Roma



ANNEXE I

**State/Member**  
**État/Membre**  
**Estado Miembro**

**State/Alternate Member**  
**État/Membre suppléant**  
**Estado Miembro suplente**

**Brazil**

**Panama**

Roberto BASTOS CARREIRO  
Coordinator of Performance  
Evaluation  
Secretariat of International Affairs  
Ministry of Planning and  
Budget  
Brasilia, D.F.

Ismael BERNAL MAURE  
Embajador de la República  
de Panamá ante el FIDA  
Roma

## LISTE DES DOCUMENTS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À SA SOIXANTE-CINQUIÈME SESSION

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 98/65/R.1/Rev.1	2	Ordre du jour provisoire et annotations
EB 98/65/R.1/Rev.1/Add.1	2	Calendrier de travail de la session
EB 98/65/R.2/Add.1	3 a)	État des contributions à la Quatrième reconstitution des ressources du FIDA
EB 98/65/R.3/Add.1	3 b)	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour les trois premiers trimestres de 1998
EB 98/65/R.4/Add.1	3 c)	Rapport de situation sur le remboursement du principal et le règlement des intérêts
EB 98/65/R.5/Add.1	3 d)	Programme de travail et budget du FIDA pour 1999
EB 98/65/R.6	3 e)	Rapport du Comité de vérification des comptes
EB 98/65/R.7	4	Examen de l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA
EB 98/65/R.8	6	Rapport sur la mise en oeuvre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTÉ) et ses conséquences financières pour le FIDA
EB 98/65/R.9	7	Documents directifs prévus
EB 98/64/R.10	8 a)	Ressources disponibles pour engagement
EB 98/65/R.11+Add.1 + Sup.1	8 b) i)	<b>Gambie:</b> Projet de financement rural et d'initiatives communautaires
EB 98/65/R.12+Add.1 + Sup.1	8 b) ii)	<b>Guinée:</b> Projet d'appui aux communautés villageoises
EB 98/65/R.13+Add.1 + Sup.1	8 b) iii)	<b>Mali:</b> Programme du fonds de développement en zone sahélienne
EB 98/65/R.14+Add.1* + Sup.1	8 b) iv)	<b>Sénégal:</b> Projet agroforestier de lutte contre la désertification



## ANNEXE II

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 98/65/R.15+Add.1 + Sup.1	8 c) i)	<b>Zambie:</b> Projet de gestion des ressources forestières
EB 98/65/R.16+Add.1 + Sup.1	8 c) ii)	<b>Zimbabwe:</b> Programme d'appui à l'irrigation paysanne
EB 98/65/R.17	8 d) i)	<b>Corée, R.P.D:</b> Rapport sur la mise en oeuvre du Projet de renforcement de l'agriculture et de l'élevage
EB 98/65/R.19+Add.1 + Sup.1	8 d) ii)	<b>Laos:</b> Projet de développement agricole de la province de Xieng Khouang - Phase II
EB 98/65/R.20+Corr.1 + Sup.1	8 d) iii)	<b>Pakistan:</b> Projet de développement villageois dans les zones <i>barani</i>
EB 98/65/R.21+Add.1 + Sup.1	8 d) iv)	<b>Sri Lanka:</b> Projet régional de promotion économique de Matale
EB 98/65/R.22+Add.1 + Sup.1	8 e) i)	<b>Brésil:</b> Projet de développement durable à l'intention des colonies issues de la réforme agraire dans la zone semi-aride de la région du nord-est
EB 98/65/R.23+Add.1 + Sup.1	8 e) ii)	<b>République dominicaine:</b> Projet en faveur des petits paysans de la région du sud-ouest - Phase II
EB 98/65/R.24+Add.1 + Sup.1	8 e) iii)	<b>Haïti:</b> Projet d'intensification des cultures vivrières - Phase II
EB 98/65/R.25+Add.1 + Sup.1	8 e) iv)	<b>Honduras:</b> Projet de développement rural dans la région du sud-ouest (PROSOC)
EB 98/65/R.26+Add.1 + Sup.1	8 f) i)	<b>Oman:</b> Projet de gestion des ressources communautaires
EB 98/65/R.27+Add.1* + Sup.1	8 f) ii)	<b>Tunisie:</b> Projet de développement agricole intégré dans le gouvernorat de Zaghouan
EB 98/65/R.28	9 a)	Dons d'assistance technique pour la recherche agricole et la formation menées par des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI
EB 98/65/R.29	9 b)	Don d'assistance technique pour la recherche agricole et la formation menées par un centre international ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI



Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 98/65/R.30	9 c)	Don d'assistance technique à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour le projet pilote sous-régional en Afrique de l'Est de stages pratiques pour les agriculteurs au Kenya, en République-Unie de Tanzanie et en Ouganda
EB 98/65/R.31	9 d)	Don d'assistance technique au Service de technologie de l'information en matière d'agriculture internationale (SITIA) pour la création d'un réseau régional en Afrique occidentale et centrale (FIDAFRIQUE)
EB 98/65/R.32+Add.1** + Add.2*** + Add.3*	10	Activités prévues au titre des projets 1998/99
EB 98/65/R.33*	12 a)	Ordre du jour provisoire révisé pour la vingt-deuxième session du Conseil des gouverneurs
EB 98/65/R.34	12 b)	Rapport sur la célébration du vingtième anniversaire du FIDA
EB 98/65/R.35+Corr.1*****	5	Révision des Conditions générales applicables aux accords de prêt et aux accords de garantie: Conditions générales applicables au financement du développement agricole
EB 98/65/R.36	9 e)	Don d'assistance technique pour des micro-initiatives de financement rural pour les pauvres
EB 98/65/R.37	3 f)	Contribution d'un État non membre
EB 98/65/R.38	3 e)i)	Mandat et règlement intérieur révisés du Comité de vérification des comptes
EB 98/65/R.39	3 e)ii)	Examen de l'adéquation de la Réserve générale - Provision pour déficit actuariel
EB 98/65/R.40	3 g)	Octroi d'un financement préalable au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
EB 98/65/INF.1		Arrangements pour la soixante-cinquième session du Conseil d'administration
EB 98/65/INF.2		Programme du FIDA pour l'ajustement à l'an 2000
EB 98/65/INF.3		Frais de supervision de la Banque mondiale



ANNEXE II

<b>Cote</b>	<b>Point de l'ordre du jour</b>	<b>Titre</b>
EB 98/65/INF.4		Rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique
EB 98/65/INF.5		Liste provisoire des participants à la soixante-cinquième session du Conseil d'administration
EB 98/65/INF.6		L'impact de l'EURO sur le FIDA
EB 98/65/INF.7*		Mesures prises par le FIDA face aux dégâts de l'ouragan Mitch en Amérique centrale
EB 98/65/INF.8*		Rapport d'avancement sur l'établissement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

- \*           Anglais seulement
- \*\*          Anglais et français seulement
- \*\*\*        Anglais et espagnol seulement
- \*\*\*\*       Français seulement

Distribution: Restreinte

EB 98/65/R.1/Rev.2

décembre 1998

Original: Anglais

Point 2  
de l'ordre du jour

Français

**FIDA****FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE****Conseil d'administration - Soixante-cinquième session**

Rome, 2-3 décembre 1998

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Questions financières
  - a) État des contributions à la Quatrième reconstitution des ressources du FIDA
  - b) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour les trois premiers trimestres de 1998
  - c) Rapport de situation sur le remboursement du principal et le règlement des intérêts
  - d) Programme de travail et budget du FIDA pour 1999
  - e) Rapport du Comité de vérification des comptes
    - i) Mandat et règlement intérieur révisés du Comité de vérification des comptes
    - ii) Examen de l'adéquation de la Réserve générale - Provision pour déficit actuariel
  - f) Contribution d'un État non membre
  - g) Octroi d'un financement préalable au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
4. Examen de l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA
5. Révision des Conditions générales applicables aux accords de prêt et aux accords de garantie: Conditions générales applicables au financement du développement agricole
6. Rapport sur la mise en oeuvre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) et ses conséquences financières pour le FIDA



ANNEXE III

7. Documents directifs prévus
8. Projets soumis à l'examen du Conseil d'administration
  - a) Ressources disponibles pour engagement
  - b) Afrique I
    - i) Gambie: Projet de financement rural et d'initiatives communautaires
    - ii) Guinée: Projet d'appui aux communautés villageoises
    - iii) Mali: Programme du fonds de développement en zone sahélienne
    - iv) Sénégal: Projet agroforestier de lutte contre la désertification
  - c) Afrique II
    - i) Zambie: Projet de gestion des ressources forestières
    - ii) Zimbabwe: Programme d'appui à l'irrigation paysanne
  - d) Asie et Pacifique
    - i) Corée, R.P.D.: Rapport sur la mise en oeuvre du Projet de renforcement de l'agriculture et de l'élevage
    - ii) Laos: Projet de développement agricole de la province de Xieng Khouang - Phase II
    - iii) Pakistan: Projet de développement villageois dans les zones *barani*
    - iv) Sri Lanka: Projet régional de promotion économique de Matale
  - e) Amérique latine et Caraïbes
    - i) Brésil: Projet de développement durable à l'intention des colonies issues de la réforme agraire dans la zone semi-aride de la région du nord-est
    - ii) République dominicaine: Projet en faveur des petits paysans de la région du sud-ouest
    - iii) Haïti: Projet d'intensification des cultures vivrières - Phase II
    - iv) Honduras: Projet de développement rural dans la région du sud-ouest (PROSOC)
  - f) Proche-Orient et Afrique du Nord
    - i) Oman: Projet de gestion des ressources communautaires
    - ii) Tunisie: Projet de développement agricole intégré dans le gouvernorat de Zaghuan
9. Dons d'assistance technique proposés
  - a) Dons d'assistance technique pour la recherche agricole et la formation menées par des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI
  - b) Don d'assistance technique pour la recherche agricole et la formation menées par un centre international ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI
  - c) Don d'assistance technique en faveur de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour le projet pilote sous-régional relatif aux stages

pratiques pour les agriculteurs au Kenya, en République-Unie de Tanzanie et en Ouganda

- d) Don d'assistance technique au Service de technologie de l'information en matière d'agriculture internationale (SITIA) pour la création d'un réseau régional en Afrique occidentale et centrale (FIDAFRIQUE)
  - e) Don d'assistance technique pour des micro-initiatives de financement rural pour les pauvres
10. Activités prévues au titre des projets
11. Rapport d'avancement sur l'établissement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
12. Autres questions
- a) Ordre du jour provisoire révisé de la vingt-deuxième session du Conseil des gouverneurs
  - b) Rapport sur la célébration du vingtième anniversaire du FIDA
  - c) Rapport sur les locaux du siège du FIDA
  - d) Mesures prises par le FIDA face aux dégâts de l'ouragan Mitch en Amérique centrale
  - e) Approbation de la diffusion des documents
  - f) Points ayant trait à l'évaluation à inclure à l'ordre du jour du Conseil d'administration